



ISÈRE

## POINT SUR LES NOUVEAUX ETABLISSEMENTS DE LA MUTUALITE FRANCAISE ISERE (au 30 mai 2008)

Depuis 2004 la Mutualité Française Isère a renforcé son axe gérontologique à travers la gestion d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, en partenariat avec les collectivités locales en s'appuyant comme par le passé sur l'expertise des bailleurs sociaux en matière de construction d'établissement. Ce développement répond aux axes du schéma gérontologique départemental et fera de la Mutualité Française Isère le 1<sup>er</sup> gestionnaire d'établissements pour personnes âgées.

### 1) **Rappel sur les caractéristiques démographiques de l'Isère et le schéma gérontologique départemental**

L'Isère est un département plus jeune que la moyenne nationale et en développement sur le plan de la croissance de la population d'ici 2030, et en particulier celle des moins de 20 ans.

Le fait que le département reste un territoire jeune peut expliquer pourquoi la forte augmentation des personnes âgées n'a été remarquée que récemment

En effet même si les personnes âgées de plus de 75 ans représentent un pourcentage de la population moins élevé qu'au plan national, la croissance de cette population va être spectaculaire d'ici 2030 (+128%), et ces personnes représenteront un effectif de 157 000 Isérois à horizon 2030.

La situation est aujourd'hui particulièrement critique au niveau de l'agglomération grenobloise puisque le taux d'équipements (nombre de lits/ 1000 personnes âgées de plus de 75 ans) est de presque trois fois inférieur à la moyenne nationale ( 57 lits dans l'agglomération contre 140 au niveau national).

Face à cette situation le conseil général a fait de l'agglomération le territoire prioritaire de création de places d'ici 2010. La Mutualité Française Isère participe à l'effort collectif

pour rattraper cette situation difficile en conduisant aujourd'hui six projets de création à des stades divers.

## 2) Les projets conduits par la Mutualité Française Isère.

Six projets d'EHPAD sont aujourd'hui conduits par la MFI : on peut les regrouper 2 par 2 comme suit :

*Deux projets sont en phase de réalisation opérationnelle :*

- L' EHPAD de La ZAC de **Vigny-Musset** à **Grenoble**(80 lits), initié à l'origine par le CCAS, et construit par ACTIS, est un établissement autorisé depuis 2004 et qui a connu des difficultés importantes en matière d'entreprises, aujourd'hui le chantier a repris et on escompte une ouverture pour septembre 2009. Des problèmes financiers restent malheureusement encore en suspens
- L' EHPAD d'**Eybens** (80 lits, 15 places d'accueil de jour) en partenariat avec le SYMAGE a une autorisation depuis la fin 2006, et les travaux auraient dû commencer au mois d'octobre 2007, malheureusement le lieu de construction est occupé de façon anormale et empêche le commencement des travaux. Une mobilisation de tous (citoyens et institutions) sera sans doute nécessaire afin d'arriver à faire évacuer le terrain

*Deux projets sont en phase de définition technique et en attente d'autorisation administrative :*

- Le projet de **St Martin-le-Vinoux** (80 lits), a reçu un avis favorable au CROSMS de juin 2007, est actuellement en phase architecturale APD (avant projet détaillé), mais en attente d'une autorisation administrative.
- Le projet de la **ZAC de Bonne**, à **Grenoble** (80 lits) en partenariat avec le CCAS de Grenoble a obtenu l'avis favorable du CROSMS en juin 2007, est en phase APD, et en attente d'autorisation administrative.

*Deux projets sont en phase de projet et d'études*

- Le projet de **Saint-Georges-de-Commiers**, en partenariat avec la communauté de communes du Sud grenoblois, a fait l'objet d'un dépôt complet au 31 janvier, et devrait recevoir un avis favorable du CROSMS au mois de juin 2008.
- Le projet de **Seyssins**, en partenariat avec la mairie de Seyssins, a fait l'objet d'un dépôt complet au mois de janvier et devrait recevoir un avis favorable au mois de juin 2008.

## 3) Les principaux problèmes rencontrés dans le développement des projets à ce jour :

- Des délais d'autorisation trop longs compte-tenu de la difficulté de mobiliser les moyens financiers en soins pour l'ouverture de ces établissements.
- Des problèmes liés aux terrains mis à disposition dans l'agglomération (emplacements, contraintes architecturales et d'environnement, d'occupation des lieux)

- Une difficulté certaine de travail des entreprises de bâtiment, avec des problèmes parfois pour trouver les entreprises et fréquemment des problèmes de délais et de qualité pendant la phase de réalisation.
- A l'ouverture se posera un problème de pénurie de personnel important, particulièrement criant pour certaines professions du type Aide soignante.

Afin de donner le plus de précisions possibles sur chacun des projets, chacun d'entre eux fera l'objet d'une présentation détaillée dans les prochains numéros.

Dans l'intervalle, vous pouvez contacter Eric Théry, directeur d'établissement, chargé du développement des projets au 04 76 12 18 94 ou [ethery@mutualiteisere.org](mailto:ethery@mutualiteisere.org)